



Assemblée Générale du 2 décembre 2011 à Magland

COMPTE RENDU



SNGM

✓ Présents

Convoqués : Eric MAIER (FFME - Président CDPC), Emmanuel TARAJEAT (FFCAM - FFME), Philippe DURDILLY (SNAPEC - Vice-Président CDPC- Président GPCHS), Damien ORY (FFME), Philippe LACH (SNGM), Michel DUMAS (SNAPEC), Cédric GIROUD (SNAPEC), Xavier TILLOY (FFCAM), Gérald MAGNIN (SNPSC, FFS), Pierre PIAZZA (FFCAM - Secrétaire CDPC), Florent ABRAND (AMM), Hubert COURTIAL (GPCHS - AMM), Jérôme PEZET (DEJEPS Canyon).

Invités : René POUCHOT (Maire de Magland), Marc CHUARD (Maire de Petit-Bornand-les-Glières), Pascal STRAPPAZZON (CDT, SDIS 74, GMSP), Jean-Bernard BEAUMONT (Maire Adjoint de Magland), Laurent GIRARD (DDCS 74), Guy LE NEVE (PGHM), Christian BAILLY (Adjoint au Maire de Faverges), Céline PHILIPPE (Présidente CD FFME 74), Joël MERCIER (Vice Président AFC), Aurélien COUDERC (AFC), Jean-Pierre TONIN (Adjoint au Maire de Samoëns), Martial SADDIER (Député Maire Bonneville), Jessica FAURE (agent de développement CD FFME 74).

✓ Excusés :

Convoqués : Jean-François EXERTIER (SNGM), Laurence BOYE (FFME- Présidente commission canyon CD FFME), Pierre HERTRICH (Dirigeant A7 Aventure), Bertrand HAUSER (FFCAM).

Invités : M. MORRACHINI (Sous Préfet Thonon), Jean-Louis MIVEL (Conseiller Général canton de Cluses), Michel DENIS (Directeur service sport, tourisme, montagne CG 74), Lionel BURILLE (Maire Adjoint de Megève), Nicolas RUBIN (Maire de CHATEL), Jean-Paul ULTSCH (directeur DDCS 74).

❖ Ouverture

Monsieur René POUCHOT Maire de Magland, puis Mr Jean-Bernard BEAUMONT, Maire-Adjoint à Magland souhaitent la bienvenue à l'assistance.

Le Président CDPC salue, prononce ses remerciements et ouvre l'Assemblée Générale .

Un tour de table de présentation est réalisé

❖ Rapport Moral du Président

« Cette Assemblée Générale qui est électorale va clôturer quatre années d'existence du CDPC.

Je m'adresse à tous les canyonistes du département (qu'ils soient fédéraux ou professionnels)...

L'AG d'aujourd'hui doit permettre et je l'espère dès ce soir et dès 2012... un retour à la mobilisation, à l'unité, à des engagements sérieux...

Sans cela, je donne peu cher de la crédibilité du CDPC et de la poursuite de ses actions en matière de développement durable de l'activité et de la pérennisation des sites de pratique.

Nous avons tout au quasiment tout pour faire... pour faire avancer les choses,

Nous avons le soutien de l'Etat (préfecture, DDCS), du Conseil Général, des élus, des municipalités, des instances territoriales... j'en oublie.

Nous avons la confiance accordée de tous ces derniers, des fédérations et syndicats...,

Nous avons les preuves de notre savoir faire et des résultats de nos actions.

Nous avons la passion.

En ces jours d'austérité économique, nous parvenons à dégager malgré tout des moyens de faire...

Ne nous plaçons pas dans une situation de critiques et de discréditation...

Respectons les efforts faits par l'autre et faisons tous un petit effort... Ce n'est qu'ensemble, avec le travail partagé que nous avancerons.

Le CDPC ce n'est pas l'affaire avec ses partenaires, uniquement d'un Président, d'un membre de bureau, d'une salariée... C'est l'affaire de TOUS les Canyonistes...

BOUGEONS NOUS LES FESSES... PRENONS DES ENGAGEMENTS FERMES ET TENONS LES...

C'est aujourd'hui le moment !

Nous avons des personnes, des structures qui nous contactent pour travailler avec nous dans les objectifs fixés... Accueillons les et ne les décourageons pas à nous rejoindre en présentant un bilan 2011 que je qualifierai « médiocre »... Encourageons les, présentons leur aujourd'hui nos excuses pour 2011 et reprenons nous dès ce soir.

Nous sommes à Magland je le répète... rien que cela doit vous rappeler ce à quoi... TOUS... avec le CDPC, qui permet de mobiliser, multiplier, concentrer les énergies... Nous nous sommes ENGAGÉS.

Nous sommes à Magland, je vous demande une minute de pensée pour ces malheureux et aux devoirs qui nous incombent à tous!

Merci à vous.»

Eric MAIER, Président du CDPC

❖ Rapport d'activités : Actions menées, non menées, à mener

✓ « Globales »

Petit rappel de faits marquants en 2011 :

- Euromeet Annecy (intervention de Laurent GIRARD)
Cette rencontre Européenne sur les sports de nature s'inscrit dans la lignée des « Rencontres Sport Nature » qui avaient lieu jusqu'à présent à Vallon Pont d'Arc.
En réponse à un appel à projet, le CDPC, en collaboration avec la DDCS 74, a animé une visite sur site du Canyon d'Angon, pour aborder les problèmes liés à la sécurité, les conflits d'usages...
La FRAPNA était également présente pour cette visite.
- Concertation avec Jean KANAPA (responsable formation DE Canyon au CREPS Vallon Pont d'Arc) sur la mise en place du nouveau DE Canyon. Ce diplôme est amené à former des encadrants, non seulement pédagogues et techniciens, mais aussi acteurs de la pérennisation de l'activité, des sites et de l'environnement.
- Concernant le CDPC, deux réunions de mise au point en début et fin de saison ont eu lieu cette année. Il est regrettable de voir si peu de participation à ces réunions. (pas un seul pro pour la 1^{ère} et un seul pro à la 2^{ème}).
- Une 3^{ème} réunion à également eu lieu le 28/11/11, avec Jessica FAURE, Céline PHILIPPE (Présidente CD FFME 74), Laurence BOYE (Comité Canyon FFME), et Eric MAIER pour faire un bilan du travail de la salariée. Il s'agissait de discuter de l'organisation du travail de Jessica, de redéfinir ses missions sur le CDPC et leurs échéances.

❖ **Rapport d'activités : Actions menées, non menées, à mener**

✓ **Sur les sites**

ADOPTÉ

✓ Canyon de Balme

Référents : Cédric Giraud et Loïc Surget

Canyon très parcouru par les pros mais pas de rapport de visite réalisé. Ce rapport à finalement été fait par les fédéraux. Il est remis à la municipalité présente. La commune a proposé de mettre en place une butte pour éviter les décharges sauvages aux abords du canyon et d'effectuer un nettoyage,

Equipement : Pierre PIAZZA souligne, un vol de matériel mis en place par le CDPC. Ce dernier a été remplacé par du matériel ne répondant pas aux normes de sécurité (maillons rapides de 4mm !).

Par ailleurs, une nouvelle main-courante est apparue.
Un tronc d'arbre est à tronçonner pour pouvoir être évacuer.



✓ Canyon du Bronze

Référent : Gérald MAGNIN

Le rapport de visite a été effectué.

Sont à signaler, des tags sur le panneau de présentation et quelques embâcles sans gravité en formation.

Une subvention de 400€ pour la visite et l'entretien a été versée et le rapport est à transmettre à la commune de Bonneville.



✓ Canyon des Sambuis

Référent : Eric MAIER

Des conventions d'usage FFME ont été signées avec la commune de Petit-Bornand-les-Glières et les 3 propriétaires privés

Une opération de tronçonnage des arbres morts a été réalisée au début du printemps.

La commune a financé l'hélicoptère des carcasses de voitures qui se situaient à mi parcours. Cette action a été effectuée fin novembre,

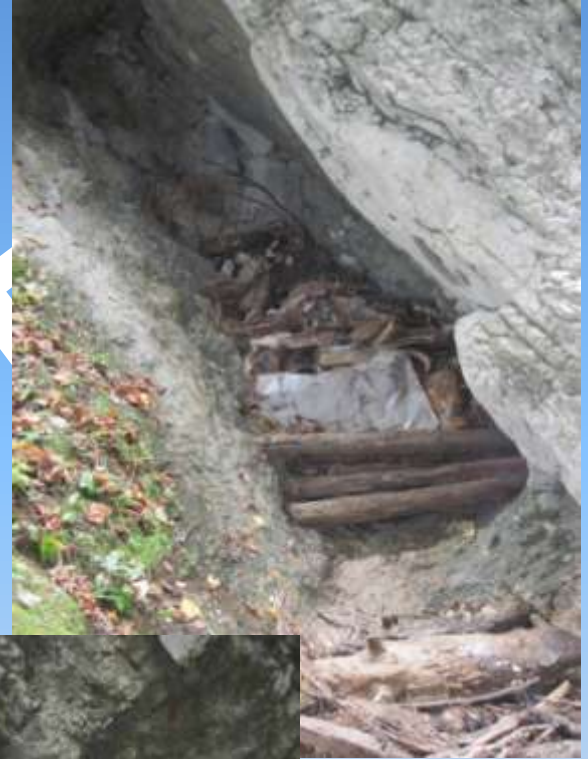
Rapport de visite réalisé et remis à la municipalité présente.



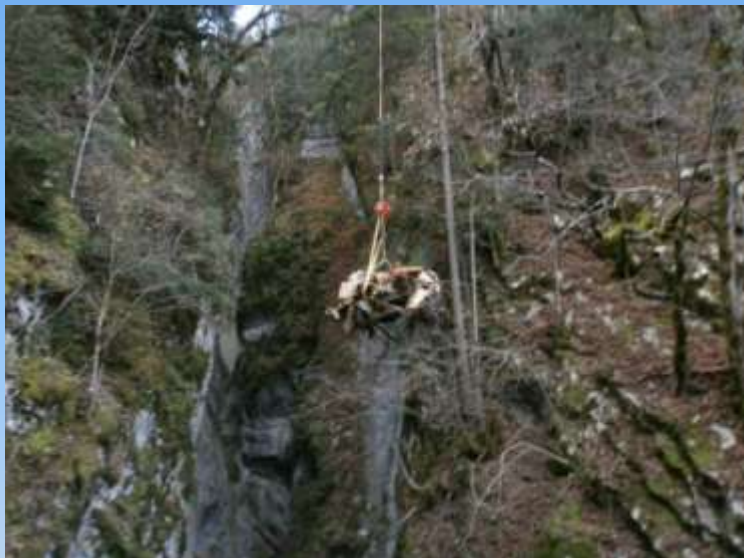
✓ Canyon des Sambuis
...suite 1



✓ Canyon des Sambuis ...suite 2



✓ Canyon des Sambuis
...suite 3



✓ Canyon de Nyon

Référents : Philippe DURDILLY et Eric MAIER

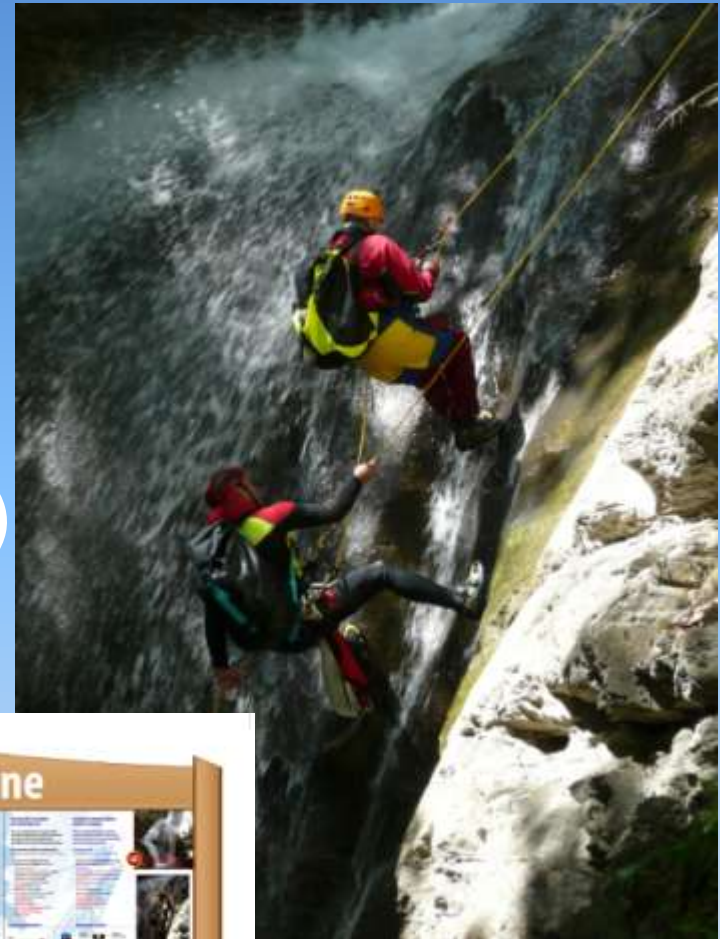
Ce canyon est très fréquenté par les pros, mais une fois de plus le rapport de visite a été effectué par des fédéraux.

La flèche à l'entrée du canyon a disparue.
Quelques ferrailles, tôles et troncs à l'entrée du canyon sont réapparues et seraient à enlever.

Un nouvel équipement en cordes fixes a été posé et est en très mauvais état.

La commune était disposée à financer 550€ pour la visite et le changement d'un câble hors canyon qui permet aux pratiquants en nombre de se positionner en attente, en sécurité en amont de la dernière cascade. Seul le rapport de visite a été réalisé par les fédéraux. Aucun financement n'a été engagé.

Le compte rendu de visite est à envoyer à la commune de Morzine.



✓ Canyon d'Angon

Référents : Philippe DURDILLY, Céline PHILIPPE et Céline AGUILAR

Les panneaux ont été posés cet automne.

Il est donc URGENT de rééquiper ce canyon dont l'équipement est programmé mais toujours pas réalisé depuis 2010.



✓ Canyon de Barberine (Vallorcine)

Une réunion de prévention a eu lieu avec la centrale électrique d'Emosson.

Les dates des essais de manœuvre de vannes, qui ont lieu sur le barrage en amont du canyon, sont diffusées en début de saison par la centrale. Il est fortement déconseillé de s'engager dans le canyon à ces dates.

✓ Canyon du Giffre (Mieussy)

Ce canyon fait l'objet d'un Contrat de Rivière. Le relèvement des débits minis pose soucis pour la pérennisation de ce site. Le CDPC est engagé avec la DDCS, la commune dans les échanges.

✓ Canyon du Clévieux (Samoëns)

Référents : Michel Albert CHAMOT et Pierre PIAZZA

Pierre est au final tous seul à s'occuper du dossier !

Le rééquipement a été fait en 2010 par les pros.

Les problèmes d'accès sont en cours de règlement et devront être mis au clair avant l'élaboration des panneaux.

La visite avec les secours est à réaliser.

✓ Canyon de la Belle au Bois (Megève)

Référent : Michel DUMAS

Un réunion de présentation des actions du CDPC a été faite auprès de la commune cet été + un 2^{ème} rendez-vous cet automne.

Michel s'occupe de relancer la municipalité une fois de plus.

Un arrêté municipal d'interdiction de 3 jours a été mis en place sans que le CDPC n'en soit tenu informé.

✓ Canyon de Montmin (Faverges-Montmin)

Suivi actuel du dossier: Jessica FAURE

Les 1^{er} contacts avec la municipalité de Faverges ont été pris cet été lors d'une réunion de présentation.

2 visites de terrain ont été faites pour essayer de régler les problèmes de stationnement. Christian BAILLY (Adjoint Maire de Faverges) a également rencontré le Conseil Général pour régler ce problème (chûtes de pierres sur la route et parking du haut).

Il serait bon d'associer le PNR des Bauges à ce projet.

Une convention d'usage pourrait être passée avec le propriétaire des terrains en sortie de canyon.

✓ Canyons Vallée Abondance

- Cascade des Esserts / Canyon Cornillon (Châtel)
- Canyon de la Ferrière (Abondance)
- **Canyon d'Ubine**

Un projet de plan territorial de développement canyon à été proposé au SICVA de la Vallée d'abondance. Le dossier est suivi et est en cours avec le canyon d'Ubine en premier objectif.

Le canyon d'Ubine a pu être rééquipé dans sa partie haute avec l'accord de la commune de Vacheresse. La Municipalité a autorisé le CDPC à évoluer dans ce canyon pour l'étudier, le sécuriser, le développer. La réouverture de ce canyon est envisagée à terme par la collectivité.

Une grosse opération de dépollution a eu lieu. Le CDPC a été aidé par les villageois et le CAF Thonon. Les 2 épaves qui encombraient le canyon ont pu être évacuées.

La partie basse du canyon reste encore encombrée par des souches.

La mise en place d'un sentier de jonction entre la partie haute et la partie basse, une ou des zones de parkings sont à l'étude.

Le syndicat envisage une enveloppe de 5000€ pour que ce canyon puisse être développé.



✓ Canyon d'Ubine (suite)



❖ Organisation « générale » au CDPC

Président

Représentation - Animation du CDPC

Vice Président

Suppléer le Président en cas de besoins ou nécessités

Secrétaire

Rapports de réunion, d'AG

Convocations, courriers divers

Trésorier (+ trésorier adjoint ?)

Trésorerie – Relais association/banque/FFME- Suivi des cotisations

Chargé matériel (poste à pourvoir)

Gestion – ventilation - commandes

Chargé assurance (poste à pourvoir)

Relais association/assureur.

Chargé internet (avec employée Jessica FAURE)

Site à revoir et animer – recueillir les infos, les diffuser

Employée (Jessica FAURE) 1/3 temps FFME sur l'année

Animation canyon CDPC 74 (clubs –pros)

Suivi des dossiers sites et actions – Centraliser éléments .

Relations collectivités territoriales et mouvement sportif

Demande de subventions, partenariats

Diffusion information – site Internet – liste diffusion –

Préparer, animer réunions – AG avec Président ou Vice Président

❖ Rapport financier

Le trésorier CDPC est absent en AG depuis 2 ans et n'a aucune disponibilité pour s'occuper des comptes.

La fonction de trésorier est très importante et ne peut pas être suivie dans ces conditions. C'EST UN APPEL A CANDIDATURE SERIEUSE AU POSTE DE TRESORIER QUI EST LANCE !

ADOPTÉ

CDPC (décembre 2011)

Recettes		Dépenses	
Solde exercice 2010	592,84 E	Assurance	584,85 E
Cotisations FFME, FFS, FFCAM 2011	150 E	Matériel équipement Matériel tronçonnage	212,51 E
Cotisation GPCHS 2011 <i>Non Versée (à relancer !)</i>	150 E		
Subvention Bonneville (Bronze)	400 E		
Avance trésorerie FFME 74	1000 E		
Total	2292,84 E	Total	797,36 E

Solde trésorerie: 1345,48 Euros

❖ Rapport financier

FFME 74 (partie développement canyon) au 28 novembre 2011

La FFME perçoit en qualité de fédération délégataire, les subventions de l'état (CNDS) pour les actions de développement menées par le CDPC (par le CDPC: c'est-à-dire avec elle, les autres fédérations et professionnels)

Recettes		Dépenses	
Solde exercice 2009 pour 2010	81,16 E	Avance trésorerie au CDPC	1000 E
Report exercice 2010 pour 2011 (CNDS)	6000 E	déplacements	220,70 E
Subvention 2011 pour 2012 (CNDS)	5132 E	Honoraires	60 E
Total	11213,16 E	Total	1280,70 E

Solde trésorerie: 9932,46 Euros

ADOPTÉ

❖ Prévisions budgétaires 2012

ADOPTÉ

Recettes		Dépenses		
En compte trésoreries décembre 2011 (CDPC + FFME)	11277,94 E	Assurance	1 000 E	
Rappel de cotisation GPCHS 2011 au CDPC	150 E	Signalétiques (3x1000 Clévieux-Belle au bois- Montmin) (1x3000 Ubine)	6 000 E	
Cotisations 2012 au CDPC	300 E	Equipement	3 000 E	
Subvention SICVA (Ubine) sollicitée	5 000 E	Déplacements	1 500 E	
Subvention CNDS	0 E	Remboursements	2 500 E	
Subvention municipales (visites des canyons)	0 E	Dommages matériels		
<p><i>Vu que les actions ont pris du retard Vu la difficulté (en 2011) de réalisation des visites de sites Vu en conséquence, le report de subvention 2010 sur 2011 et maintenant sur 2012 Aucune nouvelle demande de subvention CNDS par la FFME ne sera formulée en 2012 Les demandes de subventions municipales (visites des canyons) sont suspendues jusqu'à ce que ces missions soient réalisées de façon mieux partagée</i></p>		Honoraires (engin)...	2 000 E	
		Consommable	200 E	
		Divers	200 E	
		Retour emploi Jessica	300 E	
		Excédant Reporté sur 2013	27,94E	
Total	16727,94 E	Total	16727,94 E	

❖ L' A F C avec le CDPC

Association Française de Canyonisme

Il est proposé de faire entrer l'AFC au sein du CDPC en tant que membre de droit.
Aurélien COUDERC, se propose en tant qu'interlocuteur privilégié.

Cette proposition est adoptée par l'assemblée.



❖ Suggestion d'un arrêté préfectoral (de pratique)

➤ **SOUS QUELLE FORME ?**

- ✓ en s'attachant à la pratique et non aux sites (les sites sont du domaine spécifique des communes)
- ✓ en ne créant aucune directive supplémentaire à l'existant (les textes existent...le CDPC s'en est toujours fait l'interface et n'a jamais rien inventé).
- ✓ en se référant aussi à ce qui existe déjà et parfois depuis longtemps ailleurs (arrêtés préfectoraux des AM, des PO, de l'AIN)
- ✓ en concertation avec les DTNs canyon et juriste.

➤ **POURQUOI ?**

- ✓ **pour agir dans la continuité de nos actions de prévention**
- ✓ **pour affirmer un peu plus ce qui est déjà affiché sur les signalétiques**
- ✓ **parce que les 45 canyons (voir plus) en Haute-Savoie ne seront jamais tous pourvus de signalétiques**
- ✓ **parce que certains canyons se situent sur plusieurs communes**
- ✓ **parce que le nombre de normes, de textes, de préconisations est important. Que ceux-ci ne sont pas toujours connus et qu'il n'est pas toujours facile de les appréhender sans être technicien**
- ✓ **parce qu'un arrêté préfectoral permettrait une « synthèse » en quelque sorte de ces textes et permettrait une vulgarisation et une assimilation plus facile**
- ✓ **parce qu'il permettrait d'être un argument fort vers les municipalités et les rassurerait au besoin**
- ✓ **parce qu'il n'empêcherait pas à une municipalité de renforcer, ou interdire selon spécificités d'un site ou problématiques ponctuelles**
- ✓ **pour éviter de voir apparaître à terme de multiples arrêtés municipaux qui n'auront pas forcément la même teneur (Mr Saddier Député Maire a produit son propre arrêté municipal, c'est l'exemple du genre en 74)**
- ✓ **pour si besoin donner un pouvoir de police et permettre de mener des opérations de sensibilisation voir de contrôle...des opérations concertées entre municipalités, J et S , gendarmerie (PGHM).**

➤ COMMENT ?

- ✓ en mettant en place un groupe de travail
- ✓ en soumettant le projet une fois avancé aux municipalités déjà concernées par les actions CDPC.
- ✓ en soumettant le projet après concertations municipales à Mr le Préfet.

Un débat sur le sujet « arrêté préfectoral » se produit.

Il se résume ainsi:

Laurent Girard (DDCS), intervient en soulignant que la DDCS n'est pas favorable à un d'arrêté préfectoral.

Les municipalités présentes sont réceptives au projet.

La municipalité de Magland (Mr Jean-Bernard BEAUMONT, adjoint au maire) se dit pour tout ce qui peut encore plus améliorer la sécurité et si un arrêté préfectoral est un moyen, elle y est favorable.

La municipalité de Bonneville (Mr Martial SADDIER, député maire) précise que la proposition est celle issue de la réflexion responsable de techniciens et pratiquants canyon , qu'il s'agit d'en tenir compte et propose en conséquence son aide et soutien.

Le PGHM est favorable à la proposition.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le projet.

Eric Maier propose qu'un groupe travaille sur le sujet.

Ce groupe de personnes s'établit pour commencer, comme suit: Gérard Gudéfin instructeur canyon, CT spéléo secours – Bertrand Hauser instructeur canyon – Laurence Boye instructeur canyon – Eric Maier instructeur canyon – Prés CDPC.

❖ Questions diverses

Emmanuel TARAJEAT, souligne les difficultés qu'ont les bénévoles pour se rendre disponible la journée en semaine.

Il suggère d'essayer dans la mesure du possible de fixer les rendez-vous, avec les municipalités, en soirée et de proposer à l'avance des dates aux référents concernés.

❖ Nouveaux membres du collège des fondateurs

Selon décisions préalables des divers collèges

Collège	Titulaires	Suppléants
FFS	GUDEFIN Gérard	CHEVALIER Raphaël
	HAUSER Bertrand	
FFME	BOYE Laurence	TARAJEAT Emmanuel
	MAIER Eric	MEROZ Robert
FFCAM	TILLOY Xavier	MOREL Jacques
	PIAZZA Pierre	SURGET Loïc
SNGM	LACH Philippe	GELATI Christophe
	DURDILLY Marc	
SNPSC	DURDILLY Philippe	DURDILLY Marc
	MAGNIN Gérald	BALMIER Franck
SNAPEC	DUMAS Michel	AGUILAR Céline
	COURTIAL Hubert	CHARLEMAGNE Joris

ADOPTÉ

❖ Nouveau bureau CDPC

Elections pour 2 ans

- **Président : Eric MAIER** (annonce qu'il s'engage toujours avec autant de ferveur mais assurément que pour 1 an. Il se réserve le droit pour raisons personnelles et d'engagements multiples à quitter son poste à cette échéance. Il invite l'Assemblée Générale à réfléchir à une éventuelle relève à moyen terme et suggère que celle-ci soit préparée)
- **Vice Président : Philippe DURDILLY**
- **Secrétaire : Pierre PIAZZA**
- **Trésorier : Xavier TILLOY**
Trésorier adjoint : personne
- **Chargé assurance : Gérald MAGNIN**
- **Chargé matériel : Pierre PIAZZA**
- **Chargé Internet (avec employée) : personne**

L'assemblée Générale s'achève autour d'un verre et d'une collation offerts par la commune de Magland



Merci à tous



✓ Un site internet <http://cdpcanyon74.org>

✓ Une adresse @ de contact

contact@cdpcanyon74.org

✓ Une liste @ d'échanges du collège des fondateurs

cdpcanyon74@googlegroups.com

✓ Une liste @ de diffusion de l'information (constitue le réservoir humain canyon 74)

infos-cdpcanyon74+subscribe@googlegroups.com